

COMMUNE DE MONTAGNAC-MONTPEZAT

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2024

Liste des délibérations

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt mars, le Conseil Municipal de la Commune de Montagnac-Montpezat dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur François GRECO, Maire.

Présents : M. François GRECO, Mme Martine GRECO, M. Francis GRAO, M. Philippe NOWAK, M. Jean-Claude TORMO,

Absents excusés ayant donné procuration : M. Denis MALOSSANE (pouvoir donné à M. François GRECO), Mme France LAJOIE (pouvoir donné à M. Philippe NOWAK),

Absents : M. DUPUIS.

Secrétaire de séance : M Jean-Claude TORMO

A quatorze heures et trente-quatre minutes Monsieur François GRECO déclare que la séance est ouverte.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Monsieur Jean-Claude TORMO.

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour.

Délibération N° 2024-04 : Convention CAF pour la crèche

Délibération N°2024-05 : Désignation du référent déontologue des élus

Délibération N° 2024-06 : Approbation du règlement intérieur de la garderie

Délibération N° 2024-07 : Admission en non-valeur de titres prescrits

Fin de séance à 15h00

Le secrétaire de séance,
Jean-Claude TORMO

Le Maire,
François GRECO

